

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 3561

78 – YVELINES

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE VERSAILLES

Ventes et cessions

410 065 239 RCS Versailles.

WORKRATE.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 124448,00 EUR.

Adresse : 143 bis, Rue Yves le Coz, 78000 Versailles.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION WORKRATE Société par actions simplifiée Au capital de : 124 448,00 EUR Siège social 143 BIS Rue Yves le Coz 78000 Versailles N° RCS 410 065 239 RCS Versailles, est société absorbante WORKRATE FRANCE Société à responsabilité limitée Au capital de : 20 000,00 EUR Siège social 143B Rue Yves le Coz 78000 Versailles N° RCS 891 252 975 RCS Versailles, est société absorbée Actif : 4 480 464,00 EUR Passif : 37 424 666,00 EUR Actif net apporté : 755 798,00 EUR Rapport d'échange des droits sociaux : Le rapport d'échange est fixé à 3046 actions de la Société Absorbante pour 20 000 parts sociales de la société Absorbée. En rémunération de cet apport net, et sur la base du rapport d'échange d'actionnaire unique de la société WORKRATE FRANCE recevra en échange des 20 000 parts sociale de la société Absorbée, 3 046 actions de la Société Absorbante. En conséquence, la société WORKRATE procédera à une augmentation de son capital social d'un montant de 48 736 euros, pour le porter de 124 448 euros à 173 184 euros, par création de 3 046 actions nouvelles de 16 euros de valeur nominale qui seront directement attribuées à l'actionnaire unique de la Société Absorbée WORKRATE FRANCE étant propriétaire de l'intégralité des 7 778 actions de WORKRATE si la fusion se réalise, cette dernière recevra ses propres actions. En conséquences, WORKRATE procédera immédiatement après l'augmentation de capital ci-dessus à une réduction de capital d'un montant de 124 448 euros, résultant de l'annulation de l'annulation de ses propres actions. Le capital social de la Société Absorbante sera fixé à 16 euros de valeur nominale chacune. Montant prévu de mali de fusion : 1 893 939 euros Date du projet : 29/08/2026 Date et lieu de dépôt : Date de dépôt : 30/06/2026, lieu de dépôt : Greffe du Tribunal des Activités Economiques de Versailles au nom de la société WORKRATE FRANCE et au nom de la société WORKRATE.